



FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE DE LA METALLURGIE

9 rue Baudoin – 75013 PARIS

tél. 01 53 94 54 00 - fax. 01 45 83 78 87

www.fo-metaux.org - contact@fo-metaux.fr

PRESSE - INFORMATION

UIMM : Politique salariale au rabais

FO Métaux n'est pas signataire de l'accord du 27 janvier 2015 sur les salaires minimaux des ingénieurs et cadres de la Métallurgie pour les raisons suivantes :

Deux séances de négociation ont eu lieu. La première, le 9 décembre 2014, l'UIMM avait proposé 0,3 % du fait d'une prévision d'inflation de 0,8 % pour 2015. La deuxième, le 19 janvier, l'UIMM avait proposé 0,6 % avec une inflation, selon les économistes, pouvant varier entre 0,3 et 0,8 % pour 2015.

A la première séance, FO Métaux avait proposé 1,3 % d'augmentation et ce afin de tenir compte des différents indicateurs : 0,8 % d'augmentation du Smic ; 0,9 % pour le RSA et 1,3 % pour le plafond de la Sécurité sociale car pour FO, il ne faut pas simplement tenir compte de l'inflation. Pour la deuxième proposition, FO Métaux avait proposé 0,8 % en détaillant : 0,3 % d'inflation + 0,5 % pour une augmentation du pouvoir d'achat.

Lors de la deuxième séance, FO Métaux a refait la même proposition à 0,8 %, un taux sur lequel plusieurs organisations syndicales auraient pu s'engager.

Pour FO Métaux, le faible taux d'inflation ne doit pas servir d'alibi à une modération salariale qui n'a pour effet que de diminuer les salaires et comme objectif caché de réduire le coût du travail. Il ne faut pas oublier les périodes de modération salariale pendant la mise en place des 35 heures. Malheureusement, l'UIMM est restée sur sa position sans faire aucune autre contreproposition. Pour FO Métaux, ce n'est pas un bon signe pour relancer l'économie, les investissements et la croissance. De fait, l'UIMM participe à une politique salariale d'austérité.

Pour FO Métaux, la crainte de cette politique salariale d'austérité était que cela soit interprété comme une consigne pour un pourcentage très faible dans les prochaines négociations territoriales pour les salaires des minimaux pour les ouvriers et Etam, ainsi que pour les négociations salariales dans les entreprises. Cette crainte s'est confirmée avec des propositions très faibles dans les départements 77 et 18.

C'est un très mauvais signal au moment où l'UIMM souhaite revoir le dispositif conventionnel de la Métallurgie. Et c'est également un coup dur pour le dialogue social, au moment même où le Medef s'est enlisé dans l'échec d'une négociation interprofessionnelle sur une soi-disant modernisation du dialogue social digne dans la méthode de la préhistoire et dans les propositions de régression sociale.

Paris, le 27 janvier 2015

Contact :

Frédéric HOMEZ : Secrétaire Général de la Fédération FO Métaux

Tél : 01.53.94.54.00